

N°2024/091

Nouméa, le 19 avril 2024

## LE CONSEIL LOCAL DE LA JEUNESSE FAIT SA RENTRÉE À LA MAISON DES ASSOCIATIONS LE SAMEDI 27 AVRIL DE 8H À 16H

Les 40 membres du conseil local de la jeunesse se retrouveront le samedi 27 avril à la maison des associations de la baie de l'Orphelinat pour leur première session de travail de l'année.



L'occasion de préparer les échéances à venir, de faire le point sur leurs projets et de décider du fonctionnement du conseil local de la jeunesse de Nouméa pour 2024 et 2025. Lors de cette journée, ils découvriront l'institution et se mettront au travail pour définir leur mode de fonctionnement pour la mandature 2024-2025.

## **AVEC LE CLJ, LES JEUNES ONT LA PAROLE !**

En juin 2021, le conseil municipal de la ville de Nouméa a entériné la création d'un Conseil local de la jeunesse, composé de jeunes Nouméens âgés de 16 à 26 ans.

Après avoir passé un entretien avec un jury, 40 jeunes ont été sélectionnés pour faire partie de la deuxième mandature. Ils ont été installés officiellement dans leurs fonctions le 29 mars dernier. Lycéens, étudiants, en activité professionnelle ou en recherche d'emploi, ils sont issus d'horizons divers et représentatifs de la jeunesse nouméenne.

Durant deux ans, ils vont proposer, initier et mener à bien des projets qui répondent aux attentes et aux besoins des jeunes. Ils vont donner leur avis sur des actions municipales en faveur de la jeunesse, et vont participer à des actions et des événements organisés par des partenaires de la Ville.

Le Conseil local de la jeunesse poursuit trois objectifs :

- Donner la parole aux jeunes : pour exprimer leur avis sur les projets développés par la Ville ou proposer des actions répondant à leurs aspirations
- Favoriser leur implication et leur engagement dans la vie de la cité ;
- Les faire devenir des acteurs responsables et reconnus.

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

*Samedi 27 avril de 8h à 16h*

*Maison des associations, rue Gustave Flaubert, baie de l'Orphelinat*